



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 15 juillet 2024 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Jean CONTOU-CARRÈRE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 30
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Jean-Paul PORTESSÉNY donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

12 - AVANCEMENTS DE GRADE

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Il appartient à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités de service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour **l'année 2024**.

Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement. La suppression de l'emploi d'origine ne pourra se faire qu'après avis du Comité Social Territorial.

Il est proposé à votre assemblée :

- La nomination d'un agent sur un poste vacant au tableau des effectifs sur un emploi permanent d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet, à compter **du 1^{er} juillet 2024**,

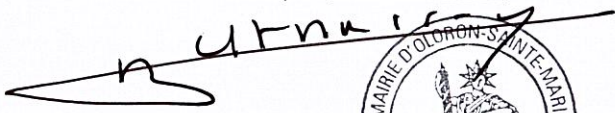

- La nomination d'un agent sur un poste vacant au tableau des effectifs sur un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet, à compter du **1^{er} juillet 2024**,
- La **création** de 4 emplois permanents d'adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe à temps complet, à compter du **1^{er} juillet 2024**,
- La **création** d'un emploi permanent d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet, à compter du **1^{er} juillet 2024**,
- La **création** d'un emploi permanent d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet (33/35ème), à compter du **1^{er} juillet 2024**,
- La **création** d'un emploi permanent d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps non complet (33/35ème), à compter du **1^{er} septembre 2024**,
- La **création** d'un emploi permanent d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du **1^{er} septembre 2024**,
- La **création** de 2 emplois permanents d'agents territoriaux spécialisés des Ecoles Maternelles principaux de 1^{ère} classe à temps complet à compter du **1^{er} juillet 2024**.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

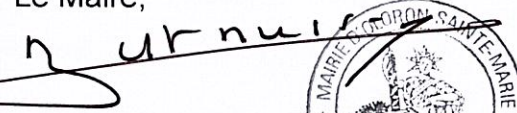

- **ADOpte** le rapport présenté,
- **VOTE** les crédits nécessaires aux transformations de postes proposés.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 15 juillet 2024.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 17/07/2024

Le Maire,

Bernard UTHURRY